



FORMULAIRE D'HOMOLOGATION DE COMPETITIONS



FORMULAIRE DESTINE A FACILITER LA REDACTION PAR LES CLUBS ET L'EXAMEN PAR LE DISTRICT DE LA SEINE-SAINT-DENIS DE FOOTBALL DES REGLEMENTS DE TOURNOIS

Il est rappelé que les règlements doivent être soumis au District, au plus tard **UN MOIS** avant la date de la compétition. Les frais d'homologation s'élèvent à **38€**.

Informations relatives à l'organisation d'un tournoi de football en vue de son homologation :

Nom du Club
Date(s) de la compétition	.../...../201... au/...../201.....
Nom et adresse du Stade :
Catégories de joueurs participants
Valeur de la Coupe
Format de la compétition (Tournoi, Plateaux...)
Nom de la compétition

Cette compétition sera disputée sous les règlements de la FFF, de la Ligue Paris Ile-de-France de Football et du District de la Seine-Saint-Denis, les joueurs participants devront obligatoirement être licenciés pour la saison en cours, pour le club qui les présentera (en cas d'exception à cette règle, spécifier que les joueurs(ses) étrangers(es) aux clubs engagés devront néanmoins être licenciés(es) à la LPIFF et munis(es) de l'autorisation de leur club)..

District de la Seine-Saint-Denis de Football

12, rue Eugène Varlin - 93150 Le Blanc-Mesnil

Téléphone : **01 48 19 89 40** – fax : **01 48 79 05 48**

Email : secretariat@district93foot.fff.fr

MODALITES DE LA COMPETITION

Nombre d'équipes, mode de classement, durée des matches ; en cas de score nul, limitation éventuelle du nombre de joueurs(es) pouvant prendre part au tournoi.

ETANT RAPPELE AU CLUB ORGANISATEUR :

- que les matches devront avoir la durée réglementaire correspondant à la catégorie des joueurs participants,
- que seuls les "Séniors" peuvent disputer des prolongations dont le maximum est de 30 minutes (en cas de match nul, les autres catégories devront être départagées par un autre moyen : corners, pénalités à tirer, moyenne d'âge, tirage au sort),
- qu'aucun joueur ne peut participer à plus d'un match par jour.

DUREES REGLEMENTAIRES DES MATCHS :

- Pour les "vétérans", "seniors", "seniors Féminines", "U16 - U17 - U18 - U19 – U19F", les matches sont joués en deux périodes de 45 minutes.
- Pour les "U14 - U15 – U16F - U17F – U18F", en deux périodes de 40 minutes.
- Pour les "U14F - U15F", en deux périodes de 35 minutes.
- Pour les "U12 – U12F – U13 – U13F", en deux périodes de 30 minutes.
- Pour les "U8 – U8F – U9 – U9F - U10 – U10F - U11 – U11F", 50 minutes maximum.
- Pour les "U6 – U6F – U7 – U7F", 40 minutes maximum.
- **Tous les matches de jeunes sont joués sans prolongation.**

Toutes ces durées sont réduites lorsqu'il s'agit de tournois et de plateaux, en particulier dans les trois dernières catégories citées ci-dessus.

PARTICULARITES EVENTUELLES A PRECISER PAR LE CLUB ORGANISATEUR :

- modalités d'engagement,
- tirage au sort des matches, heures et ordre des matches,
- attribution définitive ou non de la coupe (possibilité de transmission sur plusieurs saisons),
- demande éventuelle d'arbitres officiels,
- mise à disposition par les clubs participants d'arbitres ou d'arbitres-assistants,
- établissements des feuilles de matches,
- nombre de laissez-passer et d'invitations,
- cas des joueurs exclus du terrain,
- sanctions en cas de forfait,
- participation d'équipes étrangères (autorisation à solliciter auprès du Comité de la LPIFF, sauf pour les clubs de CFA et CFA2, dont la demande d'autorisation est à adresser directement à la FFF).
- moyens de secours et de sécurité prévus.

LITIGES :

Tous les litiges seront jugés, éventuellement par une commission désignée par le club organisateur, et dans tous les cas, en dernier ressort, par les Commissions compétentes du District.

District de la Seine-Saint-Denis de Football

12, rue Eugène Varlin - 93150 Le Blanc-Mesnil

Téléphone : **01 48 19 89 40** – fax : **01 48 79 05 48**

Email : secretariat@district93foot.fff.fr